

# Fédération Canine PYRÉNÉES-GASCOGNE

Affiliée à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique

## SOCIÉTÉ CANINE DES HAUTES-PYRÉNÉES

SECRETARIAT ET CORRESPONDANCE :

38, rue Achille Jubinal - 65000 TARBES - ☎ 05 62 36 11 46 ou 06 78 59 36 65

**Clôture des inscriptions : 28 Août 2011**

# 73<sup>e</sup> EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

# TARBES

PARC DES EXPOSITIONS

## Dimanche 25 Septembre 2011

**C.A.C.S. - C.A.C.I.B. - TOUTES RACES**

**CAGES : nombre limité mis gratuitement à disposition**

**Concours sur ring d'honneur : Meilleurs jeunes et meilleurs de race  
Concours Officiel Jeunes Présentateurs (inscription sur place jusqu'à 12 heures).**

**Vente de chiots L.O.F. réservée aux Eleveurs/Exposants  
Inscription gratuite de 2 chiots pour chaque chien exposé.  
Nous contacter.**

### RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Parking intérieur non gardé offert aux exposants ayant inscrit au moins deux chiens.

(Garantie pour vols et détériorations exclue) - Camping interdit sur le parking

Entrée sur le parking le matin de l'exposition UNIQUEMENT.

**EMPLACEMENTS GRATUITS POUR CAMPING-CARS DISPONIBLES À PROXIMITÉ DU PARC.**

## **SORTIE LIBRE (sauf CACIB)**

**Engagement possible sur Internet - paiement sécurisé : <http://www.cedia.fr>**

*La Société Canine demande 1€ supplémentaire par paiement sur internet pour les frais postaux et bancaires.*



# SOCIÉTÉ CANINE DES HAUTES-PYRÉNÉES

## Parc des Expositions à **TARBES** DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011

Feuille d'engagement à adresser à la SOCIÉTÉ CANINE DES HAUTES PYRÉNÉES  
38, rue Achille Jubinal - 65000 TARBES - Tél. 05 62 36 11 46

Remplissez soigneusement et complètement les **DEUX** parties de cette demande d'engagement,  
1 chien par feuille, 1 feuille par chien (photocopies acceptées).

CADRE RÉSERVÉ  
À LA SOCIÉTÉ

N° d'enregistrement

.....

Id. (Tat ou puce) : \_\_\_\_\_ N° LO : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

Apportez les précisions demandées uniquement pour les races citées ci dessous

**VARIÉTÉ :** .....  
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

**COULEURS :** .....  
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

**NATURE DU POIL :** .....  
Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Colley, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais.

**TAILLE :** .....  
Schnauzers, Pinschers, Caniches, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

**POIDS :** .....  
Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Né le : \_\_\_\_\_ Sexe :  Mâle -  Femelle

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur (M. Mme Mlle) \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### ATTESTATION

Je déclare sincères et exacts les renseignements fournis ci-contre.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon véhicule, à mon chien ou causés par lui ou par moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Au cas où mon chien viendrait de l'étranger ou d'un département atteint ou menacé de race, je m'engage à **présenter un certificat de vaccination antirabique en cours de validité et je joins à la présente demande une photocopie de ce certificat de vaccination.**

Signature du propriétaire

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement.

#### Classes dans lesquelles le chien peut être engagé

Liste explicative des classes en 4<sup>e</sup> page,  
Voir les tarifs en 3<sup>e</sup> page

<input type="checkbox"/> Classe Intermédiaire	_____
<input type="checkbox"/> Classe Ouverte	_____
<input type="checkbox"/> Classe Travail	_____
<input type="checkbox"/> Classe Champion	_____
<input type="checkbox"/> Classe Jeune	_____
<input type="checkbox"/> Classe Puppy	_____
<input type="checkbox"/> Classe Vétéran	_____
<input type="checkbox"/> Ne concourant pas	_____
<input type="checkbox"/> Meute (6 chiens jugés) <small>Pour juger du 7<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> chien (chacun) : 5 € x ___</small>	_____
<input type="checkbox"/> Elevage	_____
<input type="checkbox"/> Lot d'Élevage	_____
<input type="checkbox"/> Paire	_____
<input type="checkbox"/> Couple	_____
Confirmation avec jugement <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Carte accompagnateur	_____
Individuelle	4 € x ___
Familiale (jusqu'à 4 personnes)	10 € x ___
TOTAL (Chèque global) _____	

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :  
28 août 2011

JOINDRE A VOTRE ENVOI

Une enveloppe timbrée à vos nom et adresse  
Si vous ne possédez pas de timbre,  
ajoutez 0,58 € à votre règlement.

Les inscriptions parvenues sans le montant de l'engagement ne seront pas prises en compte.

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue.  
Attention aux précisions indispensables (variété, couleur etc...) pour certaines races et classes : voir ci-dessus.

N° de tatouage : \_\_\_\_\_ N° LO : \_\_\_\_\_  
OU N° D'IDENTIFICATION PAR TRANSPONDEUR

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

Variété : \_\_\_\_\_ Taille : \_\_\_\_\_ Couleur : \_\_\_\_\_ Poil : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_

Né le : \_\_\_\_\_ Sexe :  Mâle -  Femelle

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur (M. Mme Mlle) \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_ Confirmation

Classe d'engagement : Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune  Puppy  Vétéran   
Elevage  Lot d'Elevage  Paire  Couple  Ne Concourant Pas  Meute

Feuillelet à adresser à la Société Canine des Hautes Pyrénées avec le montant des inscriptions

# CARTEL DES JUGES INVITES

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes modifications qui s'imposeraient.

Jugement à partir de 9 h

## 1<sup>er</sup> groupe

### SPÉCIALE SHETLAND,

Berger Australien, Kelpie ..... Mme VERNON  
**SPECIALE BERGERS DE L'EST ET ITALIENS** ..... M. KARCHER  
**SPECIALE BERGER CATALAN\*, BERGER DES PYRENEES\*** .. Mlle BIGAUT  
 Berger Blanc Suisse (cl. Intermédiaire, ouverte, travail, Champion)  
 Colley, Bearded Collies, Bouvier des Flandres ..... M. LENEUF  
 Berger de Beauce, Berger Picards,  
 Berger Blanc Suisse (cl. jeunes, puppies, vétérans) ..... Mme COUTEAU  
 Bergers Belges, Schipperke, Berger Allemand,  
 Berger de Brie, Chien Loup de Saarloos, Bobtail,  
 Welsh Corgis et reste du groupe ..... M. LORY

## 2<sup>e</sup> groupe

### SPECIALE DOGUE ALLEMAND,

Dogue Argentin, Mâtin Napolitain, Dogue de Bordeaux,  
 Boxer, Mastiff, Bullmastiff ..... Mme CHOISY

### SPECIALE MONTAGNE DES PYRENEES,

### MATIN DES PYRENEES,

Terrier Noir Russe ..... Mlle BIGAUT  
 Rottweiler, Saint Bernard, Berger d'Anatolie, Bouviers Suisses,  
 Schnauzers et Pinschers, Affenpinschers, Fila Brasileiro,  
 Terre neuve, Landseer ..... M. THEVENON

### SPECIALE CANE CORSO,

Bulldog Anglais, Shar Pei, Leonberg, Mâtin Espagnol\*,  
 Doberman, et reste du groupe ..... M. SOULAT

## 3<sup>e</sup> groupe

Fox Terrier, Airedale Terrier ..... Mlle BIGAUT  
 West Highland White Terrier ..... M. MANSENCAL  
 Staffordshire Bull Terriers, American Staffordshire Terrier  
 (pour ces deux races : cl. jeunes, puppies, vétérans) ..... Mme DUPOUY  
 Yorkshire Terrier, Bedlington, Border Terrier,  
 Lakeland Terrier, Welsh Terrier, Cairn Terrier,  
 Scottish Terrier, Jagd Terrier ..... Mme DESSERNE  
 Jack et Révérend Russell,  
 Staffordshire Bull Terriers, American Staffordshire Terrier  
 (pour ces deux races : cl. Intermédiaire, ouverte, travail, Champion),  
 Bull Terrier, Bull Terrier Miniature et reste du groupe ..... M. GAUVRIT

## 4<sup>e</sup> groupe

Teckels ..... Mme DUPOUY

## 5<sup>e</sup> groupe

Samoyède, Finnois de Laponie, Spitz, Chow Chow,  
 Eurasier, Shiba, Shikoku, Basenji ..... M. GRIOL  
**SPECIALE CHIEN DE CANAAN,**  
 Akita, Akita Américain, Husky, Malamute et reste du groupe ..... M. LENEUF

## 6<sup>e</sup> groupe

Tout le groupe ..... M. BOITARD

## 7<sup>e</sup> groupe

**SPÉCIALE POINTER,**  
**SPECIALE SETTER GORDON** ..... M. PLUMART

Braque Allemand, Braque de Weimar, Braque du Bourbonnais,  
 Braque Français, Braque St Germain, Braque Hongrois,  
 Braque Portugais ..... M. GRASSET  
 Epagneul Breton, Setter Anglais ..... M. TOULET  
 Epagneuls de Picardie, Braque de l'Ariège,  
 Braque d'Auvergne, Braque Italien, Griffon Korthals,  
 Setter Irlandais et reste du groupe ..... M. MANSENCAL

## 8<sup>e</sup> groupe

Retrievers ..... M. PIGAL  
 Spaniels ..... M. CITERNE  
 Chiens d'Eau et reste du groupe ..... M. MANSENCAL

## 9<sup>e</sup> groupe

Carlins Mâles, Bouledogues Français ..... M. KARCHER  
 King Charles, Cavalier King Charles,  
 Epagneuls Nains Continentaux ..... Mme ESTRU  
 Chihuahua (cl. jeunes, puppies, vétérans), Bichons, Lhasa Apso,  
 Shih Tzu, Epagneuls Tibétains, Terriers du Tibet ..... Mme LAURENT  
 Chihuahua (cl. Intermédiaire, ouverte, travail, Champion),  
 Carlins Femelles, Pékinois, Epagneuls Japonais,  
 Boston Terrier ..... Mme BOTTUSSI-JOCQUEL  
 Caniches, Cotons de Tuléar, Chiens Chinois à Crête,  
 Brabançon et reste du groupe ..... Mme METANS

## 10<sup>e</sup> groupe

Tout le groupe ..... M. CONDO (I)  
 Les confirmations du 10<sup>e</sup> groupe seront assurées par Mme DESSERNE

## \*RACES INVITÉES :

Berger des Pyrénées, Berger Catalan, Mâtin Espagnol  
 (engagement gratuit - par courrier uniquement)

## DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS

### VOTRE ATTENTION

Pour bénéficier du tarif dégressif, il est impératif que tous les chiens appartiennent à un seul et même propriétaire. Les producteurs ne peuvent profiter de cette condition pour le ou les chiens vendus ou cédés. Seul le fichier Central sert de référence. La Société Canine se réserve le droit de refuser d'accorder le tarif dégressif.

Pour le 1 <sup>er</sup> chien	
Catalogue compris - sans cage	36 €
Pour le 2 <sup>e</sup> chien	
+ entrée parking gratuit pour 1 voiture	32 €
Pour le 3 <sup>e</sup> chien	
Avec 1 carte accompagnateur	25 €
Pour le 4 <sup>e</sup> chien et suivants (chacun)	10 €
Meute (6 chiens minimum)	
Avec parking gratuit + cage avec paille gratuite	60 €
<small>Donne droit au jugement de 6 chiens (voir règlement). Pour les autres : 5 € par chien. Une inscription de meute est considérée comme 1<sup>er</sup> chien dans le cadre du tarif dégressif. Un chien d'une autre race ou variété appartenant au même propriétaire sera considéré comme 2<sup>e</sup> chien, etc...</small>	
Inscription en : Couple (2 chiens de sexe différent), Paire (2 chiens de même sexe),	
Classe et Lot d'élevage (Voir liste explicative en 4 <sup>e</sup> page)	10 €
Ne concourant pas	15 €
Puppy, Vétérans	20 €
Confirmation avec engagement au concours	GRATUIT
Carte d'accompagnateur	
Individuelle	4 €
Familiale (jusqu'à 4 personnes)	10 €

Engagement possible sur Internet -

paiement sécurisé : <http://www.cedia.fr>

TOUTES LES RACES SONT JUGÉES ET CONFIRMABLES



LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS  
 APPARTENANT A LA 2<sup>e</sup> CATEGORIE  
 DEVRONT ÊTRE EN CONFORMITE  
 AVEC LA LOI DU 6 JANVIER 1999

# LISTE EXPLICATIVE DES CLASSES

## Les chiens sans origine ne peuvent être inscrits

L'engagement simultané d'un chien en "Classe Intermédiaire", "Classe Ouverte", en "Classe de Travail", en "Classe Jeune", en "Classe Champion" est interdit

### VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS (1)

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

- 1 - CLASSE INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.
- 2 - CLASSE OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B..
- 3 - CLASSE TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant le 27/08/2010, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.
- 4 - CLASSE CHAMPION DE BEAUTÉ** – Réserve exclusivement aux chiens âgés de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le 27/08/2010 (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.
- 5 - CLASSE JEUNES** – Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.
- 6 - CLASSE PUPPY** – Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.
- 7 - CLASSE VETERAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.
- 8 - MEUTES – UNIQUEMENT TERRIERS - TECKELS - CHIENS COURANTS** - Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.
- POUR CHIENS COURANTS** : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.
- POUR TERRIERS-TECKELS** : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.
- TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).
- 9 - ÉLEVAGE** – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.
- 10 - LOT D'ÉLEVAGE** – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.
- 11 - CLASSE COUPLE** – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.
- 12 - CLASSE PAIRE** – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle
- 13 - CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** – Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.
- ATTENTION** - Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office en Classe Ouverte ou Jeune suivant son âge.
- (1) Sont considérées comme classes individuelles les classes : Ouverte, Travail, Jeune, Puppy, Intermédiaire, Champion de Beauté, Vétéran.

### TRÈS IMPORTANT- PROPHYLAXIE DE LA RAGE

- Pour les chiens de la 2<sup>e</sup> catégorie, les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux photocopie ou certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé.
- L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de présentation d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et hépatite contagieuse ont été effectuées depuis moins d'un an et plus d'un mois, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an

EN CONSÉQUENCE, NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOUS VOUS ÊTES ENGAGÉ À JOINDRE CETTE PHOTOCOPIE À VOTRE FEUILLE D'ENGAGEMENT.

### ÂGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION

- 1<sup>er</sup> Groupe : \_\_\_\_\_ 12 mois  
sauf : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres \_\_\_\_\_ 15 mois
- 2<sup>e</sup> Groupe \_\_\_\_\_ 12 mois  
sauf : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois \_\_\_\_\_ 15 mois
- 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> Groupes \_\_\_\_\_ 12 mois
- 5<sup>e</sup> Groupe \_\_\_\_\_ 12 mois  
sauf : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland \_\_\_\_\_ 15 mois
- 6<sup>e</sup> Groupe \_\_\_\_\_ 12 mois  
sauf : Rhodesian Ridgeback \_\_\_\_\_ 15 mois
- 7<sup>e</sup> Groupe \_\_\_\_\_ 12 mois
- 8<sup>e</sup> Groupe \_\_\_\_\_ 12 mois  
sauf : Retrievers \_\_\_\_\_ 15 mois
- 9<sup>e</sup> Groupe \_\_\_\_\_ 12 mois  
sauf : Épagneuls Pékinois et Japonais \_\_\_\_\_ 10 mois
- 10<sup>e</sup> Groupe \_\_\_\_\_ 15 mois  
sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien \_\_\_\_\_ 12 mois

### CONFIRMATION (voir âge minimum exigé)

Le tatouage lisible ou l'identification par transpondeur du chien est obligatoire. Ne pas oublier : certificat de naissance, demande d'examen de confirmation S.C.C. correctement remplie et signée, carte de tatouage.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION CANINE DE TARBES Dimanche 25 Septembre 2011 (C.A.C.I.B.)

Le règlement général figurera dans son intégralité sur le catalogue de l'exposition, mais d'ores et déjà les exposants peuvent le demander au secrétariat de la Société.

**ARRIVÉE ET JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h 00. Les jugements commenceront à 9 h 00 précises. Ils pourront être interrompus entre 12 h et 14 h

**SORTIE DES CHIENS - SORTIE LIBRE.** Seuls les chiens ayant obtenu le CACIB devront être présents sur le ring d'honneur

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé.

Toute vente de billets de soutien ou de participation à une société (quelle qu'elle soit), toute quête ou demande de subvention, toute distribution de prospectus sont rigoureusement interdites dans l'enceinte de l'exposition.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs vétérinaires de service qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi des chiens tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition.

#### REFUS OU EXCLUSIONS

- 1) des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés (elle n'est pas tenue d'indiquer ses motifs) ;
- 2) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) ;
  - a) refusés par le service vétérinaire ;
  - b) qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés ;

- c) non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
- d) dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle.

**VENTE DE CHIENS ET DE CHIOTS** - Les chiens et les chiots offerts à la vente ne peuvent être admis dans l'enceinte de l'exposition.

Les exposants qui ne respecteraient pas cette consigne qui n'admet aucune exception s'exposeraient à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'annulation des prix obtenus, l'exclusion immédiate de l'exposition avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la Société Centrale Canine.

**SANCTIONS** - Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

La Société Canine des Hautes-Pyrénées n'assume ni gardiennage, ni surveillance des véhicules garés sur le parking intérieur de l'exposition et décline toute responsabilité sur ces risques. Aucune garantie concernant les détériorations, le vol du véhicule, ou des objets laissés à l'intérieur, n'est accordée à un exposant à qui on a offert le droit d'accès au parking intérieur non surveillé.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, en signant la feuille d'engagement, les exposants acceptent d'une façon absolue sans restriction ni réserve, tous les articles du règlement qu'ils déclarent connaître. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

#### Avis aux exposants résidant à l'étranger

Pour les étrangers, il existe des règles douanières que les organisateurs transmettront à ceux qui en feront la demande.

Chiens nés en France ou l'étranger après le 28 août 2008, ayant les oreilles coupées.

Conformément à l'article R.214-21 du Code Rural (Modifié par Décret n°2009-1768 du 30 décembre 2009 - art. 1),

«Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites.

La vente ou la présentation, lors d'une exposition ou de toute autre manifestation consacrée à des animaux de compagnie, d'animaux ayant subi une intervention chirurgicale en méconnaissance des dispositions de l'alinéa précédent est interdite.

Les dispositions du présent article ne s'opposent pas à la présentation, lors des manifestations ou expositions visées à l'alinéa précédent, par des ressortissants d'Etats où l'otectomie est autorisée, d'animaux ayant légalement subi cette intervention.»

(Voir liste des pays signataires sur le site : <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/ChercheSig.asp?NT=125&CM=1&DF=19/01/2010&CL=FRE>)

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**TOILETTAGE** – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.